



TOULON • VIE LOCALE

Membre d'une église "apostolique et œcuménique" sans lien avec le clergé catholique, Laurent Lenne a célébré des obsèques au crématorium de La Seyne. Pas du goût de l'évêché... *Photo doc R.U.*

ABONNÉS



## "Plusieurs familles lésées ont manifesté leur désarroi". L'Église au chevet des victimes du "faux prêtre catholique" à La Seyne-sur-Mer

Publié le 12 mai 2021 à 12h14

Par Ma.D.



**Le diocèse de Fréjus-Toulon propose des messes réparatrices aux familles "trompées" par le Père Laurent, qui officiait il y a peu au crématorium de La Seyne sans faire partie du clergé.**

L'histoire avait défrayé la chronique. En janvier dernier, Laurent Lenne, ancien candidat de Secret Story (mais aussi chanteur et ex-candidat à la présidentielle), avait été accusé par le diocèse de Fréjus - Toulon de célébrer, en aube, des obsèques au crématorium de La Seyne... sans en avoir réellement le droit.

Ce fameux "Père Laurent" ne faisait en effet pas partie de l'Église catholique, mais d'une certaine "église apostolique et œcuménique", organisation sans lien avec Rome apparue en France en 2019.



À l'évêché, on déplorait ainsi que les familles endeuillées ne soient pas forcément au courant de cette "nuance" et, en quelque sorte, aient pu être trompées sur la marchandise.

## **Suivi personnalisé**

### **A LIRE AUSSI**

#### **On en sait plus sur le "faux prêtre catholique" qui aurait officié au crématorium de La Seyne**

*"Face à leur détresse, l'Église catholique du Var a décidé de proposer un accompagnement ainsi que des messes réparatrices", annonce aujourd'hui le diocèse, qui assure que "plusieurs familles lésées ont manifesté leur désarroi".*

Celles et ceux qui en font la requête (1) peuvent ainsi bénéficier d'un "suivi personnalisé" auprès de la Communion Saint-Lazare et ses 35 officiants, chargés "officiellement", tout au long de l'année, de fournir des obsèques catholiques dans une dizaine de lieux laïques du Var (crématoriums, funérariums, chapelles d'hôpitaux...)

## **Le diocèse porte plainte**

*"Il nous faut prendre le temps d'échanger avec chaque famille afin de trouver avec elle la solution la plus adaptée pour accompagner son deuil, qui a été malmené, explique le diacre "en charge de la pastorale du deuil" au sein du diocèse. Pour l'une, ce sera une messe de réparation à l'intention de son défunt. Pour une autre, ce sera un temps de prière privée et une bénédiction pour déposer l'urne. L'important, c'est de leur offrir (...) l'occasion de tourner la page sur un sentiment de tromperie et de les réconcilier avec leur désir d'un véritable adieu à leur défunt, dans une tradition spirituelle authentique."*

*"Afin que cette situation ne puisse se renouveler", le diocèse de Fréjus - Toulon et les "familles victimes" ont aussi décidé de déposer une plainte pénale contre X, adressée au Procureur de la République, près du tribunal de Grande instance.*

La miséricorde invoquée dans un premier temps à l'égard du "faux prêtre catholique" n'est visiblement plus d'actualité.

1. Les demandes peuvent être envoyées à cette adresse: [diaconie@diocese-frejus-toulon.fr](mailto:diaconie@diocese-frejus-toulon.fr)

## **COMMENTAIRES**

*Les insultes, les attaques personnelles, les agressions n'ont pas leur place dans notre espace de commentaires. Tout contenu contraire à la loi (incitation à la haine raciale, diffamation...) peut donner suite à des poursuites pénales.*

